

Opération d'intérêt métropolitain de La Molette

Orientations programmatiques

- 5 000 logements
- 35 000 m² de nouveaux espaces publics de qualité
- 5 000 m² d'activités
- 4 000 m² de commerces
- Parc de 7 hectares
- Campus trilingue de 4 000 m²

Objectif du projet

Le projet d'aménagement de La Molette vise à faire évoluer une zone industrielle vieillissante en un quartier attractif et multifonctionnel offrant un cadre de vie qualitatif à ses futurs habitants.

Descriptif du programme

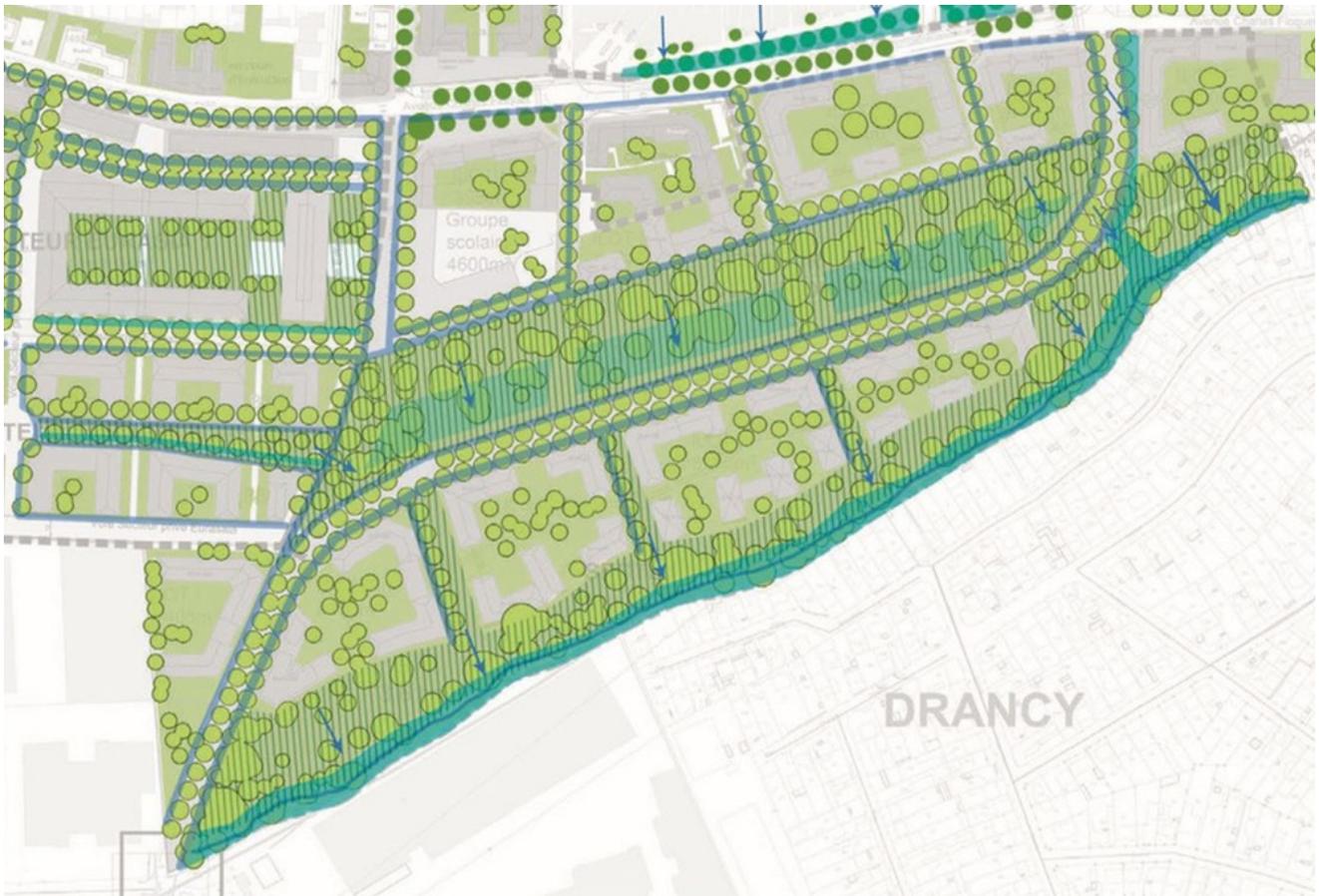
Le projet d'aménagement de La Molette a été déclaré Opération d'intérêt métropolitain (OIM) en avril 2023. Il vise à transformer la zone industrielle en un lieu résidentiel et commercial.

Le projet prévoit la construction de 5 000 logements. Inscrits dans un contexte de développement durable, les bâtiments seront à haute performance énergétique répondant à la Réglementation environnementale de 2020. Ces habitations seront directement en lien avec les nouveaux équipements publics. Ces derniers sont destinés à l'ensemble de la population, avec la création d'un nouveau groupe scolaire, d'un gymnase, d'une crèche, d'une résidence seniors et d'un campus trilingue privé (français, anglais, chinois).

La fonction commerciale sera assurée par une place marchande de près de 4 000 m². Le but est de créer une polarité commerciale capable de répondre aux nouveaux besoins de la population.

La zone de La Molette fera aussi l'objet d'une mutation environnementale avec la création d'un parc de 7 hectares accompagné de noues symbolisant la requalification du ru de la Molette, un cours d'eau depuis longtemps disparu du paysage blanc-mesnilois. Des aires de jeux et un parcours de santé seront également disponibles. Dans sa globalité, le parc permettra d'accroître l'offre d'espaces verts pour les Blanc-Mesnilois et d'approfondir l'engagement environnemental de la ville.

Pour approfondir son implication en faveur de la diminution des gaz à effet de serre, l'OIM de la Molette s'engage aussi pour les mobilités actives. Le quartier sera relié à des infrastructures de transports en commun et les espaces publics seront aménagés de façon à mettre en valeur la pratique de la marche à pied et l'utilisation du vélo.



Focus sur les espaces plantés, le parc central et ses alentours



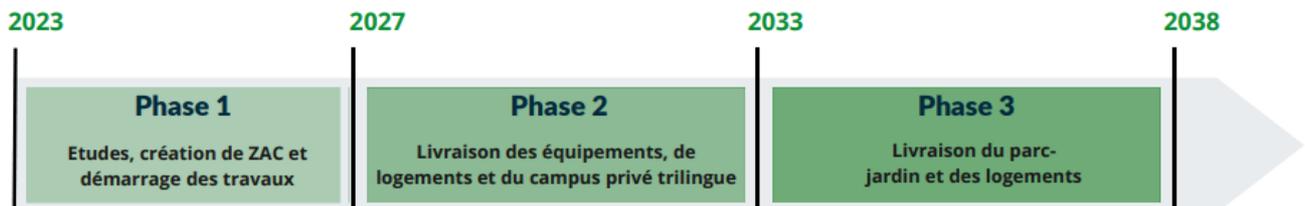
Illustration de la résidence seniors



Illustration du Campus trilingue

Calendrier

- Phase 1 (2023-2027) : Études, création de la ZAC et démarrage des travaux
- Phase 2 (2027-2033) : Livraison des équipements, de logements et du Campus privé trilingue
- Phase 3 (2033-2038) : Livraison du parc-jardin et des derniers logements



Frise chronologique de l'opération d'aménagement

Partenaires

- Métropole du Grand Paris
- Sequano



Axonométrie schématique de l'opération d'aménagement

Focus

Créée en 1920, cette zone d'activité est la plus ancienne de la commune. À vocation principalement industrielle, elle est aujourd'hui en rupture avec le reste du tissu urbain.

La halle Eiffel, témoin du passé industriel du site, sera conservée et aménagée. Sa préservation symbolisera la mémoire du passé industriel de cette entrée de ville.

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00-12:30, 14:00-17:30
Mardi
14:00-17:30
Mercredi
09:00-12:30, 14:00-17:30
Judi
09:00-12:30, 14:00-17:30
Vendredi
09:00-12:30, 14:00-17:30
Samedi
09:00-11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00-12:15, 13:30-17:15
Mardi
09:00-12:15, 13:30-19:45
Mercredi
09:00-12:15, 13:30-17:15
Judi
09:00-12:15, 13:30-17:15
Vendredi
09:00-12:15, 13:30-17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).